

### **Vœux adoptés par l'assemblée synodale**

Majorité absolue : 67 voix

#### **Vœu : Relève 2024 : accompagnement des président.e.s et vice-président.e.s de CP**

Dans le contexte d'une « Relève 2024 » difficile, de l'évolution des responsabilités des conseils presbytéraux, notamment des président.e.s,  
Devant les témoignages de lassitude, de charge mentale importante, d'isolement de certains conseillers presbytéraux, notamment de président.e.s dans leur ministère.

Le synode régional de l'Église Protestante Unie de France en Centre Alpes-Rhône, réuni à Vogüé les 10, 11 et 12 novembre 2023, demande au Conseil régional de réfléchir à la mise en place d'un accompagnement particulier, à l'intention des président.e.s / vice-président.e.s.

Exemple, cela pourrait prendre la forme d'un lieu d'écoute, groupe de pairs, liste non exhaustive.

*109 voix pour / 1 contre*

#### **Vœu : Demande d'allocation pour l'équipement informatique des ministres**

Le synode régional de l'Église Protestante Unie de France en Centre Alpes-Rhône, réuni à Vogüé les 10, 11 et 12 novembre 2023,

Considérant la nécessité pour les ministres de posséder à titre personnel du matériel informatique suffisamment performant et récent plutôt que d'utiliser des appareils paroissiaux,  
invite le Conseil national à demander à chaque Eglise locale de prévoir sur son budget une allocation destinée à permettre au(x) ministre(s) exerçant en son sein de s'équiper informatiquement. Cette allocation sera attribuée une fois par mandat et s'élèvera à un montant égal au prix d'un ordinateur de base neuf. Le ministre garde la possibilité de compléter cette somme pour acquérir un matériel plus conforme à ses besoins et désirs. Cette allocation pourra servir à l'acquisition de tout matériel informatique (ordinateur portable ou non, téléphone, tablette, ...) ou périphérique (imprimante, scanner, ...) à l'exclusion toutefois de consommables.

*85 voix pour / 11 contre*

#### **Vœu : Crédit documentation**

Constatant qu'au XXème siècle on demandait aux pasteurs d'être des lettrés, ils bénéficiaient d'une bourse de livres.

Constatant qu'au XXIème siècle on demande aux pasteurs d'être connectés (au Christ !),

Le synode régional de l'Église Protestante Unie de France en Centre Alpes-Rhône, réuni à Vogüé les 10, 11 et 12 novembre 2023,

demande au Conseil national que le crédit documentation soit ouvert à des dépenses liées au matériel informatique ou aux smartphones.

*90 voix pour / 17 contre*

### **Vœu : Soutien financier prolongé**

Plusieurs ministères locaux créés sur des missions particulières notamment dans l'évangélisation, la diaconie ou la jeunesse, ont pu être rémunérés ces dernières années grâce au soutien du fonds FLAM. Ces aides, généralement prévues pour trois années maximum, se veulent être une aide au lancement de dynamiques qui devront être ensuite portées par les Églises locales ou les régions elles-mêmes. Trois ans, c'est effectivement le temps nécessaire pour construire un projet, former les équipes, construire des partenariats... Cependant, vient ensuite le temps de la consolidation.

Le synode régional de l'Église protestante unie en Centre-Alpes-Rhône, réuni à Vogüé (Ardèche), les 10, 11 et 12 novembre 2023, demande au Conseil national d'étudier avec la fondation FLAM la possibilité de prolonger le financement de ces ministères de trois ans supplémentaires après une demande motivée des institutions bénéficiaires et l'étude de l'avancement de leur projet.

*119 voix pour / 0 contre*

### **Vœu : Ecoute et accompagnement**

A

Le synode régional de l'Église Protestante Unie de France en Centre Alpes-Rhône, réuni à Vogüé les 10, 11 et 12 novembre 2023, se félicite de la réflexion menée par le Conseil national pour lutter contre les atteintes aux personnes au sein de l'Église, avec la mise en place, au printemps 2023, de la **Cellule d'écoute et d'accompagnement**, professionnelle et indépendante.

La Cellule est accessible à tout moment et par tous (06.24.83.73.02 - contact@stopalaviolence.fr). Chaque Eglise locale dispose désormais d'une affiche et de l'excellente brochure de prévention « *En Eglise contre les atteintes aux personnes. Repères et conduites à tenir dans les situations de harcèlement, discrimination, abus de pouvoir ou violence* », les deux disponibles gratuitement sur le site de l'Union.

B

Constatant la nécessité d'accompagner les dispositions prises au niveau national par des mesures structurelles au niveau régional pour améliorer la gouvernance dans l'EPUDF ;

Constatant la difficulté de faire intervenir des personnes formées et expérimentées pour écouter et accompagner les personnes et les groupes dans plusieurs situations de crise ces dernières années dans notre Région – une exigence légale cependant aujourd'hui dans le monde du travail eu égard à la santé et à la sécurité des travailleurs ;

Considérant que continuer à minimiser cette difficulté affecte la gouvernance de l'EPUDF et que, tout en n'assurant pas aux communautés et aux membres engagés de l'Église la protection à laquelle ils peuvent prétendre, cela nuit finalement à sa vitalité et à sa capacité de renouvellement ;

le synode de la région CAR, réuni à Vogüé du 10 au 12 novembre 2023 demande au conseil régional de la Région CAR de mettre à l'étude dans un premier temps, et de mettre en œuvre dans un deuxième temps

#### **la création d'une « Commission régionale "Ecoute et Accompagnement" » (CREA),**

- qui soit **attachée au conseil régional**
- pour le conseiller et l'aider au besoin dans la régulation des différends ainsi que dans l'accompagnement des personnes en difficulté et des situations de crise – ce qui supposerait que la CREA soit formalisée comme commission de médiation pérenne (en cohérence avec l'Article 28 de la Constitution) ;
- l'assister dans le déploiement d'une politique ambitieuse de prévention de la violence dans les « relations interpersonnelles » à intégrer chaque année dans la formation des conseillers presbytéraux – un premier axe pouvant consister dans l'approche positive des conflits, par le biais entre autres de la « communication non violente », et le second axe dans la sensibilisation aux techniques d'animation de réunion et de prise de décision basées sur l'intelligence collective et sur la coopération.

*113 voix pour / 2 contre*